



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**
No 18 – 9 septembre 2011

EN BREF :

- Remerciements aux collaborateurs.
- Situation générale.
- Carotte : ponte de la mouche en cours (Montérégie-Ouest), taches foliaires stables ou en progression.
- Céleri : taches foliaires toujours actives, punaises encore présentes.
- Laitue : suivi contre les insectes, mildiou très actif.
- Oignon : thrips encore actif, mildiou et autres maladies à surveiller dans l'oignon vert.
- Poireau : thrips à surveiller, tache pourpre en progression, 3^e vol de la teigne terminé.

À moins que des événements particuliers ne surviennent, cet avertissement devrait être le dernier de cette saison. L'information présentée, en plus de résumer la situation actuelle, indiquera ce qui devrait être à surveiller d'ici la fin des récoltes.

REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS

Le succès du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) repose sur un vaste réseau de conseillers agricoles qui, généreusement, acceptent de fournir un résumé de leurs observations ou de mettre leur expertise au service de la collectivité. **La liste de la page suivante présente les principales personnes et organismes qui ont collaboré au réseau « carotte, céleri, laitue, oignon et poireau » cette année.**

Parmi les autres personnes qui collaborent à ce réseau, il est aussi important de mentionner :

- Les **producteurs**, membres de clubs ou non, qui acceptent généreusement que l'on recueille de l'information sur leur ferme.
- Les **conseillers de l'agrochimie** qui, de façon ponctuelle, volontairement ou à la demande de l'avertisseur, fournissent de l'information utile au réseau.
- Le personnel du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ dont l'expertise est essentielle pour l'identification précise des différents problèmes observés dans les cultures :

<http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/PERSONNEL%20MALHERBOLOGIE.pdf>

<http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/PERSONNEL%20PHYTOPATHOLOGIE.pdf>

<http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/PERSONNEL%20ENTOMOLOGIE.pdf>

Donc, un gros merci à tous!



Voici la liste des principaux collaborateurs en 2011 :

| Nom | Organisme |
|---|--|
| Daniel Bergeron, agronome | MAPAQ, Québec |
| Julie Boyer, agronome | Club agroenvironnemental du Soleil Levant |
| Lucie Caron, agronome | MAPAQ, Blainville |
| Isabelle Couture, agronome | MAPAQ, Saint-Hyacinthe |
| François Demers, agronome | Les productions Écolo-Max |
| Mylène Fyfe, technicienne agricole | PRISME |
| Mélissa Gagnon, agronome | MAPAQ, L'Assomption |
| Denis Giroux, agronome | Réseau de lutte intégrée Bellechasse |
| Claire Grall, technicienne agricole | Organzo |
| Jessica Labonté, étudiante | Cegep de Victoriaville |
| Amélie Lachapelle, technicienne agricole | Innovterra |
| Anik LaRoche, agronome | PRISME |
| Amélie Lepage, technicienne agricole | Poussée de croissance |
| Julie Marcoux, technicienne agricole | MAPAQ, Sherbrooke |
| Catherine Morel, étudiante | MAPAQ, L'Assomption |
| Nadia Nadeau, technicienne agricole | MAPAQ, Drummondville |
| Claude Robert, technicien agricole | Organzo |
| Nathalie Simard, agronome | Club-Conseil Pro-Vert |
| Patrice Thibault, agronome | Réseau de lutte intégrée Orléans |
| Danielle Thibodeau, technicienne en sciences naturelles | C.R.D.H., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu |
| Rachel Trépanier, technicienne agricole | MAPAQ, Trois-Rivières |
| Karine Verstricht, bacc. en sciences | PRISME |
| Marie-Josée Vézina, étudiante | MAPAQ, Sainte-Martine |
| Larbi Zerouala, agronome | MAPAQ, Blainville |

SITUATION GÉNÉRALE

Alors que les sols étaient encore bien humides à la suite du passage d'Irene (28 août), les pluies de la fin de semaine dernière ont encore apporté beaucoup d'eau. Sauf pour l'Outaouais qui a encore été épargné (10 à 20 mm), la plupart des régions ont reçu plus de 40 mm de pluie, certaines jusqu'à 90 mm. Le taux d'humidité du sol varie donc de très humide à détrempé. L'excès d'eau empêche la machinerie de circuler dans les champs de sorte que des récoltes ont été retardées et que des traitements phytosanitaires nécessaires n'ont pu être effectués. **Des pertes significatives dues à l'asphyxie des racines sont aussi observées dans plusieurs champs.**

La pression reliée aux insectes est à la baisse et celle reliée aux maladies à la hausse.



CAROTTE

Mouche de la carotte

La période de ponte de la mouche de la carotte se poursuit en **Montérégie-Ouest**. Des interventions sont donc requises chez les producteurs qui ont subi des dommages reliés à cet insecte par le passé. Dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, encore trop peu de mouches ont été capturées pour qu'il soit justifié d'intervenir. Sur les sites en Montérégie-Est et dans Lanaudière, aucune mouche n'a été capturée jusqu'à maintenant. Cependant, étant donné que pour ces régions le piégeage n'est réalisé que sur un seul site, on ne peut pas s'y fier pour faire une recommandation pour l'ensemble de la région.

Les points ci-dessous présentent les principales recommandations en ce qui a trait à la lutte contre la mouche de la carotte en Montérégie-Ouest d'ici la fin de la saison :

- Dans les champs à risque où aucun piégeage n'est effectué, continuez les traitements jusqu'au 30 septembre. On s'attend à ce que la période de ponte de la mouche s'étale cette année jusqu'à la fin du mois.
- Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil. Répétez le traitement aux 7 jours, en alternant avec des matières actives appartenant à des groupes chimiques différents. Cessez tout traitement 30 jours avant la récolte, puisqu'il faut un mois entre la ponte et l'entrée de la larve dans la racine.
- Afin de prévenir les pertes dans les champs les plus à risque, vous pouvez aussi récolter avant le 30 septembre les zones les plus susceptibles d'être affectées, c'est-à-dire les bordures et les parties abritées des vents.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>). La liste des insecticides homologués dans la carotte est présentée dans le bulletin d'information **No 02** du 20 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn11.pdf>).

Taches foliaires

Les taches foliaires (*Cercospora* principalement) demeurent stables ou augmentent selon les sites. D'ici la fin de la saison, il faudra surveiller tout particulièrement les champs où les taches sont déjà très nombreuses de même que ceux où le feuillage est le plus abondant (séchage plus lent). Notez cependant que plus l'automne avancera, moins les températures seront favorables aux taches foliaires. Les nuits fraîches (9 °C ou moins) ralentissent considérablement la croissance des champignons responsables des taches foliaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Taches foliaires

La situation a peu évolué durant la dernière semaine. D'ici la fin des récoltes, les maladies seront à surveiller de près, puisque les hauts taux d'humidité de l'automne leur sont favorables. Continuez les traitements avec un fongicide à base de cuivre dans les champs où la **tache bactérienne** est présente.



L'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>) fournit davantage d'information sur cette maladie. Les rares producteurs chez qui on retrouve de la **tache cercosporéenne** doivent aussi continuer de traiter leurs champs avec les fongicides appropriés. L'avertissement **No 10** du 15 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>) donne plus de détails sur la lutte contre la tache cercosporéenne. La liste des fongicides homologués dans le céleri est présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 25 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn10.pdf>).

Punaise terne

La **punaise terne** est moins présente en Montérégie-Ouest, mais elle peut encore potentiellement causer des dommages dans le céleri et le céleri-rave. Demeurez vigilant. Notez cependant qu'avec la baisse graduelle des températures, l'insecte devrait être de moins en moins actif. La stratégie d'intervention contre la punaise terne est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

LAITUE

Insectes

Les pucerons et les punaises ternes devront faire l'objet d'un suivi rigoureux d'ici la fin de la saison dans toutes les régions. De nouveaux individus peuvent toujours migrer à partir des cultures et des zones enherbées environnantes. La **fausse-arpenteuse** pourrait aussi occasionner des dommages. Présentement, sa présence n'est signalée que très sporadiquement en Montérégie-Ouest. L'arrivée de quelques **cicadelles** pourrait encore être observée. Des interventions contre cet insecte ne sont requises qu'en Montérégie-Ouest où la jaunisse de l'aster est également présente. La période d'activité des altises à tête rouge semble terminée.

Mildiou

Attention! Le mildiou est en forte progression en Montérégie-Ouest et des taches sont observées sur les parties commercialisables des laitues dans certains champs. Tous les champs de cette région devront être traités contre cette maladie d'ici la fin de la saison. Assurez-vous d'enfouir immédiatement les débris de culture après la récolte. La stratégie d'intervention détaillée est présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 16 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn11.pdf>).

Autres maladies

Les **taches bactériennes** (*Xanthomonas* principalement) continuent de progresser sur plusieurs fermes (Montérégie-Ouest). Afin de prévenir la dispersion des bactéries, il faut éviter de circuler dans les champs (machinerie ou main-d'œuvre) lorsque le feuillage est humide. Pour plus d'information, consultez l'avertissement **No 03** du 26 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03tn11.pdf>). Les maladies provenant du sol comme la **pourriture basale** (*Rhizoctonia*) et l'**affaîssement sclérotique** (*Sclerotinia*) continuent d'occasionner des pertes, parfois significatives. Comme il y a peu de mesures de lutte réellement efficaces contre ces maladies, il faut espérer qu'on aura du temps plus sec pour la fin de la saison.



Brûlure de la pointe

On observe peu de symptômes de cette maladie et les conditions actuelles sont peu favorables à la brûlure de la pointe. L'automne est habituellement peu favorable à ce désordre physiologique, puisque les températures modérées et les précipitations régulières favorisent une croissance régulière des laitues.

OIGNON

Thrips

Même si la population de thrips semble avoir encore diminué (Lanaudière et Montérégie principalement), ceux-ci sont encore bien présents dans plusieurs champs **d'oignon vert. Un suivi rigoureux de cet insecte est donc encore requis.**

Maladies

On doit continuer de suivre de près le mildiou dans l'oignon vert. La maladie est observée dans plusieurs régions. Il faut traiter sans faute les champs affectés de même que les champs voisins dès l'apparition des premiers symptômes. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>).

La brûlure de la feuille (*Botrytis*) et la tache pourpre doivent aussi être surveillées de près dans l'oignon vert à l'automne étant donné les conditions climatiques plus humides. Quelques taches de *Botrytis* sont observées dans certains champs et le seuil de 0,5 tache par feuille est dépassé faisant en sorte que les traitements contre cette maladie ont débuté. La stratégie d'intervention contre cette maladie est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>). Le bulletin d'information **No 03** du 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn11.pdf>) présente la liste des fongicides homologués.

Récolte des oignons : attention au gel

Idéalement, on doit laisser sécher les oignons en andains jusqu'à ce que le feuillage soit complètement sec et les collets bien fermés. En général, une période de 1 à 2 semaines en champ est suffisante. Cependant, à partir du 20 septembre, s'il y a un risque de gel ou si l'on prévoit plusieurs jours de pluie, il est préférable, la plupart du temps, de ramasser les oignons et de finir la période de séchage à l'extérieur du champ.

L'oignon peut potentiellement geler à 0 °C. Un oignon affecté par le gel présente des écailles (couches de tissus à l'intérieur de l'oignon) molles et aqueuses ayant une couleur grise à jaunâtre. Cependant, la température à laquelle des dommages peuvent survenir varie selon plusieurs facteurs : la variété, le degré de mûrissement et les températures subies les jours précédant le gel (endurcissement au froid). Des références indiquent que, dans certains cas, l'oignon pourrait endurer une température aussi basse que -5 °C. Par contre, on considère généralement que des oignons d'entreposage bien secs ne devraient jamais être exposés à des températures inférieures à -2 °C.

Il est parfois possible de récupérer des oignons ayant subi au champ des températures inférieures au point de congélation. Cependant, les oignons affectés ne doivent jamais être manipulés alors qu'ils sont encore gelés. Également, plus la remontée de la température est lente par la suite, moins il y a de chance que les oignons présentent des dommages.



POIREAU

Thrips

Même si la population de thrips semble avoir encore diminué (Lanaudière et Montérégie principalement), on retrouve encore l'insecte en quantité significative (population près du seuil d'intervention) dans certains champs. **Un suivi rigoureux de cet insecte est donc encore requis.**

Tache pourpre

La maladie continue de progresser dans certains champs (Capitale-Nationale et Mauricie notamment). Dans d'autres champs, la maladie s'installe lentement (Montérégie-Ouest). On recommande de débiter les traitements fongicides contre cette maladie dès que les premières taches sont observées. Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. La stratégie d'intervention contre cette maladie est décrite dans l'avertissement **No 17** du 7 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn06.pdf>). Les fongicides homologués contre cette maladie sont présentés dans le bulletin d'information **No 03** du 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn11.pdf>).

Teigne du poireau

La troisième et dernière période de ponte de la teigne du poireau est maintenant terminée. Le nombre de papillons capturés durant la dernière semaine est nul sur tous les sites, sauf un où il est très faible (3 papillons). **Les pièges peuvent maintenant être retirés des champs.** Il n'y a pas de quatrième génération, car les papillons qui émergent en septembre demeurent sexuellement immatures. Ils se dispersent dans l'environnement à la recherche d'abris pour passer l'hiver. Ils ne redeviendront matures sexuellement qu'au printemps prochain à la faveur des jours longs et des nuits chaudes.

En terminant, voici un rappel de quelques recommandations pour la fin de saison :

- Au besoin, fertilisez et arrosez vos poireaux pour qu'ils continuent de croître rapidement jusqu'à la récolte. Si certaines larves survivent aux traitements, les dommages occasionnés au feuillage se retrouvent plus haut sur la plante sur des parties normalement enlevées lors du parage.
- Pour la même raison, si vous observez des dommages, dans la mesure du possible, récoltez en premier les champs les moins affectés par la teigne.
- **Enfouissez rapidement les débris de culture et les résidus de parage (épluchage) pour détruire les larves et les pupes présentes.**

Pour obtenir plus de détails concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information **No 03** du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte-céleri-laitue-oignon...
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ

177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. : 450 427-2000, p. 227 – Téléc. : 450 427-0407 – Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – carotte, céleri, laitue... – 9 septembre 2011



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 18 – 2011, page 6